

## FUTURE MOSQUÉE À BORDEAUX : LE PROJET DANS L'IMPASSE

**U**ne fois dévoilé dans nos colonnes, le projet de vente d'un terrain appartenant au diocèse, situé à Bordeaux dans le quartier du Grand-Parc, à l'Association culturelle des musulmans de Bordeaux-Nord (ACMBN) n'aura pas fait long feu. Les responsables catholiques ont décidé d'annuler la transaction et l'ont fait savoir par un communiqué de l'archevêché, hier après-midi pour s'en expliquer.

« Lors de notre première rencontre, nous avons négocié avec l'Association des musulmans de Gironde (AMG), présidée par Tareq Oubrou, et une de ses affiliées, l'Association culturelle des musulmans Bordeaux-Nord, chapeautée par Mohammed Bouir. Mais nous ignorions que ces deux associations étaient séparées depuis cet été. Nous ne sommes donc pas en mesure de donner suite à ce projet. » Une bien mauvaise nouvelle pour Mohammed Bouir, qui s'appropriait à verser un premier acompte pour l'achat de ce terrain, en avril prochain : « Le diocèse a le droit de changer d'avis. Tant pis. Je suis pris de cours, je vais réunir les membres de mon association. »

### PUBLICITÉ

Contacté hier soir, Jean Rouet, le vicaire, assure avoir rencontré Mohammed Bouir, à plusieurs reprises, en vue de lui vendre ce terrain. « Mais je n'étais pas au courant qu'il avait fait cavalier seul et abandonné l'AMG », insiste-t-il. Le religieux ignorait également que d'autres musulmans appartenant à l'AMG lui reprochaient ses relations avec Mohammed Habri, qui préside une autre association au Grand-Parc, jugée proche du salafisme, et a transformé son appartement en salle de prière de fortune.

C'est du moins la raison officielle invoquée par le diocèse afin de justifier l'abandon de cette vente. Mais il en existe peut-être d'autres moins policées... Car ce projet entre catholiques et musulmans n'avait pas laissé les Bordelais indifférents, et créé pas mal de remous, tant dans le paysage politique que sur les réseaux sociaux via Facebook et Twitter. Les responsables du diocèse ne souhaitent pas confirmer publiquement « avoir vécu des pressions » de la part de certains membres de la communauté plaçant l'annulation de cette vente à une association musulmane. Mais on entend d'autres sons de cloche dans les couloirs de la direction diocésaine. « Le Bloc identitaire a été le premier à s'opposer à la vente. D'autres ont suivi », confie un salarié. Cette annulation devrait également satisfaire les troupes du Front national local, qui avaient, sans surprise, engagé une pétition contre ce projet. Tout comme la députée UMP Chantal Bourragué, qui s'était dite choquée, en apprenant que le diocèse vendait son patrimoine aux musulmans : « J'espère néanmoins que le vicaire finira par trouver un acquéreur pour ce terrain en vue d'édifier une église à Ginko. »

Au contraire, la maire-adjointe Anne-Marie Cazalot, regrette que cette salle de prière ne voie pas le jour : « Un jour ou l'autre, il faudra bien un lieu de culte pour les musulmans dans le secteur. Mais si le diocèse est revenu sur sa décision, il a sûrement ses raisons. » Un avis que partagera sûrement Michèle Delaunay, conseillère générale PS du secteur, qui s'était également montrée favorable à un nouveau lieu de prière.